

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DEVE 126 Subvention (4 500 euros) au centre ornithologique Île-de-France (CORIF) pour ses actions en faveur de la biodiversité en ville.

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris au centre ornithologique Île-de-France (CORIF) pour ses projets sur le thème de la nature et de la biodiversité en ville ;

Sur le rapport présenté par M^{me} Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4 500 euros est attribuée au centre ornithologique Île-de-France (CORIF) dont le siège social est situé au Muséum National d'Histoire Naturelle, 55 rue Buffon (5^e) pour deux projets :

- Inventaire des oiseaux mené sur Paris par l'Observatoire Régional des Oiseaux Communs d'Île-de-France (1 000 euros),
- Voyage de la biodiversité le long des corridors écologiques (3 500 euros).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO